

Rupture du Contrat d'Apprentissage

Document à compléter et à renvoyer complet :

- au CFA EnSup-LR
- à l'OPCO (employeur privé) ou à la DREETS (employeur public) chargé du dépôt du contrat

L'apprenti.e	
Prénom et Nom	
Date de naissance	
Diplôme préparé	
L'employeur	
Nom	
Téléphone	
N° SIRET	
Le contrat d'apprentissage	
Date de début	
Date de fin prévue	
Enregistré sous le numéro OPCO/DREETS	
Date d'effet de la rupture	

Motifs de rupture (articles L. 6222-18 et s. du code du travail) – Cochez la case correspondante :

- Pendant les 45 premiers jours en emploi, consécutifs ou non, à l'initiative de l'apprenti.e ou de l'employeur
- Commun accord entre l'apprenti.e et l'employeur
- A l'initiative de l'apprenti.e, après saisie du médiateur et respect des délais légaux
- Licenciement pour motif personnel (faute grave, manquements répétés ou inaptitude, cas de force majeure)
- Liquidation judiciaire
- Obtention du diplôme

A compléter par l'apprenti.e pour l'OPCO/DREETS :

La situation du jeune concernant la formation au sein de notre CFA :

- Ne poursuit pas la formation ou a terminé la formation
- Poursuit sa formation sans contrat sous statut SFP (dans la limite de 6 mois)
- A conclu un nouveau contrat d'apprentissage avec un nouvel employeur
Le cas échéant, date de début du nouveau contrat :/.../.....

Fait à :

Le :

L'employeur

L'apprenti.e et son représentant légal si mineur.e